

Garantie limitée cinq ans sur les groupes de secours stationnaires

Ce produit Kohler a été fabriqué et contrôlé avec soin par des professionnels compétents. Kohler Co. garantit à l'acheteur grand public initial, pendant la période indiquée ci-dessous, que chaque produit est exempt de défauts de pièces et de main-d'œuvre. Les réparations, remplacement ou réglages appropriés seront effectués, au choix de Kohler Co., s'il est établi, après évaluation par Kohler Co., que le produit a été correctement installé, entretenu et utilisé, conformément aux manuels d'instruction de Kohler Co. Si un distributeur, concessionnaire ou représentant Kohler agréé effectue une mise en service dans les 12 mois à compter de la date d'expédition de l'usine, la couverture en garantie débute à la date de mise en service. Cette garantie ne s'applique pas aux problèmes de fonctionnement causés par des dommages, un emploi abusif, un emploi détourné, un entretien ou une réparation par des personnes non autorisées ou l'usure normale du produit.

Durant la période de garantie, les remplacements ou réparations, au choix de Kohler Co., seront effectués sans frais de pièces, sous réserve qu'un contrôle à la satisfaction de Kohler Co. révèle un défaut de pièce et de main-d'œuvre et à condition que la ou les pièces soient renvoyées à Kohler Co. ou à un centre de réparation agréé, si cela est demandé. La main-d'œuvre est couverte par la garantie durant les deux (2) premières années de la période de garantie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

Produit Kohler

Groupe électrogène et accessoires fournis par l'usine

Couverture de la garantie

Installations de secours stationnaires utilisées à l'appui d'une alimentation secteur commerciale : Cinq (5) ans ou 2000 heures (à la première de ces occurrences) à compter de la date d'expédition de l'usine ou de la date officielle de mise en service

Ne sont **pas** couverts par la garantie :

1. L'usure normale, les mises au point régulières, les pièces de mise au point, les réglages et l'entretien régulier.
2. Les dommages causés par des accidents, une installation ou une manutention incorrectes, de mauvaises réparations non effectuées par du personnel d'entretien agréé ou un stockage inapproprié.
3. Les enceintes durant les années 2 à 5 de la période de garantie.
4. Les problèmes cosmétiques, les altérations de couleur ou la rouille causés par une installation inappropriée, le placement dans un milieu corrosif ou salin ou des éraflures portant atteinte à l'intégrité de la peinture appliquée.
5. Les dommages causés par l'exploitation avec un carburant incorrect ou sous des régimes, charges, conditions, modifications ou installations contraires aux spécifications, recommandations et réglementations.
6. Les dommages causés par un entretien négligent, notamment :
 - a. Utilisation d'une huile de graissage autre que du type spécifié et en quantité insuffisante.
 - b. Zones d'admission d'air et ailettes de refroidissement non maintenues propre.
 - c. Insuffisance d'entretien de l'épurateur d'air.
 - d. Insuffisance de liquide et/ou d'air de refroidissement.
 - e. Non-exécution de l'entretien régulier indiqué dans les manuels fournis.
 - f. Non-respect des périodes de marche d'entretien du groupe électrogène en charge.
 - g. Non-respect des procédures d'entreposage à long terme.
7. Réchauffeurs de liquide de refroidissement, commandes de réchauffeur et pompes de circulation après la première année.
8. Frais d'installation initiaux et coûts de mise en service.
9. Batteries de démarrage et dépenses connexes suivantes :
 - a. Frais de main-d'œuvre liés à l'entretien des batteries.
 - b. Frais de déplacement liés à l'entretien des batteries.
10. Frais supplémentaires pour les réparations en-dehors des heures normales d'ouverture, c.-à-d. heures supplémentaires ou jours fériés.
11. Location de matériel durant l'exécution des réparations sous garantie.
12. Utilisation de pièces de rechange autres que Kohler. Le remplacement d'une pièce Kohler défectueuse par une pièce autre que Kohler a pour effet d'annuler la garantie sur cette pièce.
13. Radiateurs ayant été changés plutôt que réparés.
14. Frais de main-d'œuvre dans un atelier de réparation non agréé par Kohler sans l'accord préalable de Kohler Co.
15. Liquides moteur tels que carburant, huile ou réfrigérant/antigel.
16. Fournitures d'atelier telles que colles, solvants de nettoyage et chiffons.
17. Frais engagés pour l'examen de réclamations concernant le fonctionnement sauf si le problème est causé par un défaut de pièce ou de main-d'œuvre attribuable à Kohler.
18. Articles d'entretien tels que fusibles, ampoules, filtres, bougies, colliers de serrage lâches ou non étanches et réglages.
19. Dépose et remplacement d'options ou équipements non fournis par Kohler.
20. Frais de main-d'œuvre et de déplacement durant les troisième, quatrième et cinquième années de la période de garantie.
21. Groupes électrogènes utilisés dans une installation mobile.
22. Coûts excessifs associés à la dépose et au remontage du système complet.

Pour recourir à la garantie, appeler le 1-800-544-2444 pour connaître le représentant de service après-vente Kohler agréé le plus proche ou écrire à Kohler Co., Power Systems Service Department, MS072, Kohler, WI 53044 États-Unis.

Kohler Co. décline toute responsabilité pour des dommages spéciaux, indirects ou consécutifs de quelle que nature que ce soit notamment, mais sans s'y limiter, des frais indirects et consécutifs de main-d'œuvre, d'installation, de téléphone ou de transport en rapport avec le remplacement ou la réparation de pièces défectueuses.

Ceci constitue notre garantie écrite exclusive. Nous n'offrons aucune autre garantie expresse et personne n'est autorisé à en offrir une en notre nom.

Toute garantie implicite ou réglementaire, notamment toute garantie de qualité de marchande ou d'adaptation à un emploi particulier, est expressément limitée à la durée de la présente garantie. Certains États ou provinces n'autorisent pas la limitation de la durée des garanties implicites ni l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, indirects ou consécutifs, auquel cas les limites ou exclusions ci-dessous peuvent ne pas s'appliquer.

La présente garantie vous accorde des droits juridiques particuliers et il est possible que bénéficiiez aussi d'autres droits qui varient d'un État ou d'une province à l'autre.

KOHLER®

POWER SYSTEMS

KOHLER CO. Kohler, Wisconsin 53044
Téléphone 920-457-4441, Télécopie 920-459-1646
Pour connaître le revendeur/centre de réparation le plus proche aux États-Unis et au Canada, appeler le 1-800-544-2444
KohlerPower.com